



« Il n'y a pas de limite géographique stable entre l'Etat d'Israël et les territoires palestiniens »

07 Avril 2009 / par **Violaine Jaussent**

«Les données géographiques sont indispensables pour comprendre une guerre. Et plus particulièrement dans le cas du conflit israélo-palestinien, car ce sont deux peuples qui se battent pour une seule terre», explique Esther Benbassa, à l'initiative du colloque «Israël-Palestine : Etat des lieux», qui se poursuit mardi 7 avril.

C'est ce constat qui a incité la chercheuse et universitaire spécialiste de l'histoire des Juifs et du judaïsme à intégrer le thème «Les villes, les frontières» au sein des débats de la première journée, lundi.

Analyser la situation des villes au sein de l'Etat d'Israël sous un angle géographique et urbanistique pour expliquer les tensions du conflit israélo-palestinien aujourd'hui est l'objectif de cette thématique. Un «Pari(s) du vivre-ensemble», du nom de l'édition dans le cadre de laquelle est organisé le colloque. Des interventions pour apporter un regard sous un autre angle, différent d'une analyse géopolitique.

Ainsi, pour Irène Salenson, enseignante-chercheuse à Reims, les convergences entre politiques urbaines israéliennes et palestiniennes sont bien plus nombreuses que les divergences. Les modèles israélien et palestinien, qu'on oppose souvent sur tous les plans, deviennent complémentaires dans leur manière d'aborder les dynamiques urbaines. Irène Salenson prend pour exemple la fascination pour des modèles urbains transnationaux, commune aux projets israéliens et palestiniens. Et précise qu'aujourd'hui, urbanistes israéliens et palestiniens sont formés aux mêmes endroits : aux Etats-Unis, en France, en Allemagne ou en Grande-Bretagne.

La complémentarité entre les espaces israéliens et palestiniens : c'est aussi un des axes du travail de recherche de Cédric Parizot. «Il n'y a pas de limite géographique stable entre l'Etat d'Israël et les territoires palestiniens : pour moi les deux sont imbriqués», explique le chercheur au CNRS spécialisé dans les relations transfrontalières au sein de l'espace israélo-palestinien. «D'ailleurs, c'est dans le cadre de cette imbrication qu'il faut repenser les enjeux de la paix, et non pas par la création d'un Etat palestinien, auquel, pour ma part, je ne crois pas», ajoute-t-il.

- **«Mobilité des individus, mobilité des frontières»**

Cédric Parizot analyse aussi les conséquences de la construction du mur de séparation en Cisjordanie sur la mobilité des individus au sein de l'espace israélo-palestinien. Un mur dont la « *seule utilité est politique* », selon lui. «*Avec ce mur, la classe politique israélienne veut montrer qu'établir des frontières n'est pas inutile, mais peut-être concret*, ajoute Cédric Parizot. *Le mur entre les territoires israéliens et la Cisjordanie est une des mesures de la politique de séparation entre Israéliens et Palestiniens car il réduit les interactions entre les deux. Il montre la volonté de marquer une frontière, ce qui est inhabituel. Israël préfère mettre en place des dispositifs sécuritaires pour limiter les échanges entre Israéliens et Palestiniens de manière récurrente*», précise-t-il.

Les frontières géographiques et les mouvements de population, il en est aussi question lors l'intervention de Caroline Rozenholc, doctorante au laboratoire Migrinter, rattaché à l'Université de Poitiers. Elle termine actuellement la rédaction de sa thèse sur Florentin, un quartier au sud de l'agglomération de Tel-Aviv/Jaffa, deux entités distinctes avant 1949. Son étude «*fait émerger une frontière encore active au sein d'une agglomération pourtant unifiée*». Et surtout, son travail de recherche livre une analyse des répercussions du conflit israélo-palestinien au niveau identitaire et géographique.

Caroline Rozenholc explique que les territoires israéliens qui ont été fermés aux travailleurs palestiniens sont les mêmes qui ont constitué des « *lieux d'installation de la main-d'œuvre venue les remplacer* ». Une main-d'œuvre composée de migrants non juifs venus de dizaines de pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe. Cette immigration a finalement participé à l'ouverture d'une « *brèche dans la définition de la citoyenneté israélienne* ». « *Le Parlement israélien a depuis peu octroyé la citoyenneté à quelques centaines d'enfants nés dans le pays, alors même que le contexte légal israélien est largement régi par le droit du sang. Une première ouverture au droit du sol, qu'il faut toutefois modérer au regard des lois adoptées depuis* », explique-t-elle. La problématique identitaire et spatiale dont elle parle montre à quel point la question des frontières de l'Etat israélien, internes ou externes, reste complexe, et surtout sensible.

«*L'appartenance ethnique donne à l'individu un droit politique, ce qui fait qu'Israël n'a pas de territoires fermés*», résume Pierre Renno, doctorant en sciences politiques à l'université Paris-I. Pas de territoires fermés pour Israël, et trop restreints pour les Palestiniens. «*Les Palestiniens [sont contraints à des] espaces toujours plus réduits que sont les enclaves autonomes et semi-autonomes de Cisjordanie.*»

Dans le public, un Palestinien de Jérusalem-Est expose son cas : pour rentrer chez lui, il doit passer par l'ambassade d'Israël en France pour obtenir un visa. Un exemple qui pose le problème du contrôle de la mobilité par l'Etat israélien.